

Le Chant de l'Herbetan

La forêt a perdu ses belles couleurs, l'automne se consume et l'hiver se rapproche.



RESTAURATION-SNACKING LE PERCE NEIGE AU PLANOLET

La commune recherche, pour le bâtiment du Perce-neige au pied des pistes au Planolet, un exploitant confirmé en restauration-snacking pour la saison d'hiver 2025/2026.

Vous êtes motivés, contactez M. le Maire, Marc Gautier, au 06 17 14 17 16 ou le secrétariat de mairie au 04 79 65 80 53

MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT TYPE T2

par la commune de St-Pierre d'Entremont Isère (à côté de la mairie)

Un appartement T2 d'environ 32 m² comprenant un séjour avec cuisine ouverte, 1 chambre et 1 SDB avec douche est actuellement disponible.

Montant du loyer : 450 € + 50€ de charges prévisionnelles (chauffage et enlèvement des ordures ménagères)

Dossier de candidature téléchargeable sur le site de la commune : <https://saintpierredentremontisere.fr/mise-en-location-dun-logement-type-t2/>

Les candidatures sont à déposer au plus tard mardi 2 décembre 2025 en mairie de St-Pierre d'Entremont Isère.

La commission d'attribution des logements se réunira début décembre.

INFORMATIONS EMA (GYMNASE)

Suite aux actions menées, les travaux de réparation de l'EMA (gymnase) sont en bonnes voies, ils devraient démarrer en janvier 2026 pour une durée de 4 mois. Souhaitons qu'il n'y ait pas de retard...



LES EQUIPEMENTS HIVERNAUX

Entre le 1er novembre et le 31 mars, dans certaines communes des massifs montagneux dont la Chartreuse fait partie, **il est obligatoire d'équiper son véhicule** en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige dans son coffre.



DÉNEIGEMENT

Comme chaque année, à l'approche de l'hiver, nous vous recommandons à nouveau de faire le nécessaire afin de faciliter le déneigement des parkings du bourg et des hameaux.



- Les véhicules ne doivent pas stationner au même endroit plus de 24 heures d'affilée pour permettre le déneigement ;

- Le stationnement des véhicules sur les chaussées des routes départementales et communales est interdit ;
- Chaque habitant doit dégager la neige du trottoir devant sa maison lorsque la neige est là. (cf. arrêté municipal n°2021 VOI 01 du 15/11/21) Quelques règles simples sont à respecter dans l'intérêt général de tous. En effet, le travail difficile des conducteurs de chasse-neige est trop souvent entravé par le stationnement gênant de véhicules et de mauvaises implantations de clôtures ;
- Les conducteurs de chasse neige ne doivent pas être interpellés, toute demande doit être adressée en Mairie ;
- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique.

Savez-vous que :

- En cas d'accrochage entre un chasse-neige et un véhicule en stationnement gênant, la déclaration d'accident sera envoyée à l'assureur accompagnée du procès-verbal sanctionnant le stationnement illicite
- La réparation des dégâts causés par le chasse-neige aux clôtures ou autres installations dont l'implantation n'est pas conforme aux distances de retrait, ne sera pas prise en charge par la commune
- Différents textes réglementaires définissent les modalités d'implantation des clôtures (vous pouvez vous renseigner en mairie)

L'ELAGAGE, UN ENJEU POUR TOUS AVANT L'HIVER !

Il incombe au propriétaire ou à l'occupant du terrain de prendre en charge l'élagage dans l'un des cas suivants :

- L'arbre ou la haie est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public (routes, lignes électriques, parkings)
- L'arbre ou la haie est à proximité du câble qui alimente la propriété,
- Les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur,
- L'arbre peut plier sous le poids de la neige et ainsi toucher les lignes électriques.



STATION DE SKI LE PLANOLET

Depuis plus de 60 ans, la station Le Planolet a été le théâtre des premiers pas sur les skis pour de nombreuses générations. Afin de préserver cet héritage précieux et de perpétuer la tradition, l'association « Nouvelles Traces en Chartreuse » se mobilise depuis 3 hivers pour proposer une offre de ski pour la saison 2025/2026.

Les forfaits saisons sont proposés en prévente jusqu'au 20 décembre 2025. C'est un moyen pour vous de soutenir l'association dans cette aventure.

Pour plus d'informations : <https://ski-alpin-chartreuse.com/le-planolet/>



COURS DE SKI/ LE SKI CLUB DE MOIRANS OUVRE SES PORTES AUX AMIS DE LA CHARTREUSE

De débutant à 3ème étoile (quel que soit l'âge), vous pourrez apprendre ou progresser en ski, encadrés par des moniteurs ESF de la station et des Bénévoles. Sorties à la journée ou demi-journée sur Janvier et Février.

NOUVEAUTÉS 2026 : initiation raquettes, snowboard, ski de randonnée, encadrés par un ESF (à un tarif attractif) et ski nocturne.

Inscriptions : Samedi 29 Novembre 2025 de 9h00 à 12h00

Station du Planolet - Chalet du Ski Club de Moirans

A côté du grand parking - 200m après les caisses de la station



Pour plus d'informations : https://saintpierredentremontisere.fr/_trashed/

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Michel GACHON : 06 95 66 03 50 (Vice-président du SCM et membre du CA Nouvelles traces en Chartreuse)

Evelyne DUPIN : 06 31 22 57 99 (Vice-présidente du SCM)

Le Ski Club de Moirans ouvre ses portes au

CHARTREUSE PROPRE : GRAND NETTOYAGE D'AUTOMNE EN CHARTREUSE

Samedi 18 octobre 2025, le Collectif Chartreuse Propre accompagné de nombreux bénévoles ont évacué 750 kg encombrants et 1,970 tonnes de ferraille des rives du ruisseau de Malissard situé sur le hameau de Saint-Philibert



DEPOTS SAUVAGES

Ensemble, gardons notre commune propre ! On aime tous vivre dans un cadre agréable, propre et accueillant.

Pourtant, trop souvent encore, des sacs poubelles, meubles, gravats... sont abandonnés un peu partout... Ces dépôts sauvages gâchent nos paysages, polluent la nature et coûtent cher à la collectivité.

Un petit rappel utile : déposer ses déchets sur la voie publique est interdit.

Des solutions existent pour tous :

. Les déchetteries accueillent gratuitement vos encombrants et déchets spécifiques.

. Les bacs des points de collecte sont à disposition pour vos déchets du quotidien.

. Une benne est disponible pour vos cartons bruns sur le parking de l'EMA (gymnase).

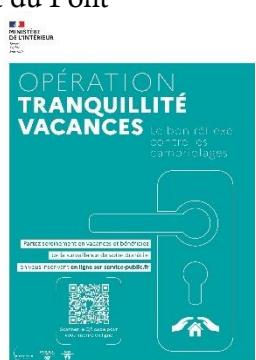
Chacun de nous a un rôle à jouer pour préserver la propreté et le bien-être de notre commune.



Respectons notre environnement, nos voisins et notre cadre de vie.

Ne laissons pas quelques incivilités salir le travail de tous ceux qui œuvrent chaque jour pour la propreté de notre commune.

CAMBRIOLAGE : LES BONS REFLEXES Informations de la gendarmerie de St-Laurent du Pont



ELECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

Les citoyens sont appelés aux urnes en mars prochain pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires **les 15 et 22 mars 2026**. Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales !

Dates limites de demande d'inscription sur les listes électorales :

. Inscription en ligne : jusqu'au mercredi 4 février 2026 sur :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

. Inscription papier : jusqu'au vendredi 6 février 2026 matin (formulaire papier disponible sur demande en mairie)

Vérifiez votre inscription électorale et votre bureau de vote sur :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-Public.fr il vous permet de :

- Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote
- Connaître votre numéro national d'électeur
- Savoir si vous avez des procurations en cours
- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales



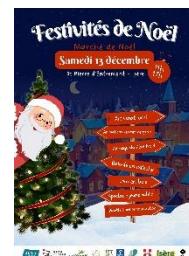
RETOUR EN IMAGES DES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Marc Gautier, Maire de St Pierre d'Entremont Isère, Wilfried Tissot, Maire de St Pierre d'Entremont Savoie ainsi que les conseillers municipaux remercient les porteurs de drapeaux, le Major Segur Christophe de l'armée de terre, des troupes de marine, les gendarmes de Saint-Laurent du Pont, les sapeurs-pompiers volontaires d'Entremont le Vieux et les enfants de l'école communale pour leur présence sur les 3 lieux de St Philibert, St Pierre d'Entremont Savoie et St Pierre d'Entremont Isère lors des cérémonies du 11 novembre.



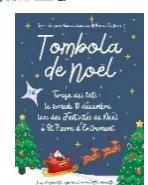
DATES IMORTANTES

- Samedi 13 décembre 2025 de 11h00 à 17h00 : Festivités de Noël et Marché de Noël
sur la Place Croix Mollard à St Pierre d'Entremont Isère organisés par la commune en collaboration avec le Groupement des paysans, artisans et créateurs de Chartreuse, le sou des écoles, l'AADEC, l'Office de Tourisme, les commerçants...



Au programme : artisanat local, animations des commerçants, jeux en bois, balade en calèche, passage du Père noël, spectacle jeune public, buvette, petite restauration...

Tombola du Sou des écoles : tirage au sort samedi 13 décembre à 11h30. Vente des tickets par les enfants de l'école.



- Samedi 13 décembre 2025 à 12h00 : Le repas convivial de nos ainés, offert par les mairies, est prévu dans le réfectoire de l'école de Saint-Pierre d'Entremont.

- Samedi 10 janvier 2026 à 19h00 : Cérémonie des Vœux dans la salle La Chartreuse (à côté de la mairie). Vous êtes les bienvenus !

NAISSANCES

Silouane ROY est né le 21 septembre 2025 et fait le bonheur de ses parents N'Drin AGBODO et Pierre-François ROY
Charlotte DUMONT-GIRARD est née le 8 novembre 2025 à la grande joie de ses parents Pauline MOINE et Alexis DUMONT-GIRARD

DECES

Colette MONNET le 11 novembre 2025